

Droit de l'informatique et des libertés – Biométrie

Plan du Cours

Révisions utiles

I - Les dispositifs de la loi « Informatique, fichiers et Libertés

- A - Le Numéro national d'identification*
- B – La loi Informatique, fichiers et Libertés*
- C – La Commission nationale de l'informatique et des libertés*

II - La construction européenne et la loi informatique et libertés

- A- Un tableau comparatif*
- B- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et l'informatique*

III - Accord/Convention de Schengen

- A - Un accord interétatique au sein et en dehors de l'Union européenne*
- B - Le Système d'information de Schengen (SIS)*

IV - Biométrie et passeport biométrique

- A - Le fichier national automatisé des empreintes génétiques,*
- B - Le passeport biométrique*
- C – La biométrie dans la société civile*

V - La loi Création et Internet, dite loi Hadopi.

- A - De l'informatique et des libertés en 1978 à l'état technico-juridique de 2009*
- B – La loi Hadopi et les incertitudes européennes*
- C – Les lois Hadopi et Loppsi*